

LUTTONS CONTRE LE HARCÈLEMENT DE RUE

La Ville de Martigny s'engage contre le harcèlement de rue et, avec l'accord de la Ville de Lausanne, partage la campagne de lutte contre ces comportements.



Source : [site internet de la Ville de Lausanne](#)

Le harcèlement de rue: qu'est-ce que c'est ?

Le «harcèlement de rue» désigne les comportements adressés aux personnes dans les

lieux publics – rues, parcs, transports publics, bars et discothèques – visant à les interpeler verbalement ou non, en leur envoyant des messages intimidants, insistants, irrespectueux, humiliants, menaçants, insultants en raison de leur sexe, de leur genre ou de leur orientation sexuelle.

Le phénomène comprend notamment :

- les regards insistants
- les sifflements
- les commentaires sur le physique ou la tenue vestimentaire
- les poursuites
- les frottements
- les avances sexuelles
- les attouchements

Ses victimes sont principalement des femmes et/ou des personnes homosexuelles, bisexuelles et/ou transgenres ou transsexuelles («LGBT») ou identifiées comme telles.

Subis souvent de manière répétée, ces comportements peuvent rendre les lieux publics inhospitaliers et désécurisants pour les personnes qui en sont victimes. Il s'agit donc d'une problématique de sécurité.

Même dans ses manifestations les moins graves, qui constituent des incivilités mais ne relèvent pas du pénal – par exemple les sifflements, le harcèlement de rue a un impact sur la qualité de vie de ses victimes dans les lieux publics.

Liens et documents utiles :

- [site internet de la Ville de Lausanne](#)
- [vidéo](#) de la campagne de sensibilisation - © Vidéo Ville de Lausanne, réalisation Messieurs.ch
- [Positionnement du CLCM face à la problématique du harcèlement](#)
- [Réponse du Conseil municipal au postulat du Conseil général](#)